

16 rue Sébastopol
31000 TOULOUSE

www.grdf.fr

CONTRAT DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL POUR L'INJECTION DE BIOMETHANE DU SITE DE LA STEP D'ALBI MADELEINE

CONDITIONS PARTICULIERES

**NOM DU PROJET : INJECTION BIOMETHANE DE LA LA STATION
D'EPURATION ALBI-MADELEINE (81)**

SITE : CHEMIN DE PRATGRAUSSALS A ALBI

N° DE SIRET/SIREN/RCS : 248 100 737

■ **VERSION :** 28 JUIN 2018

■ **REFERENCE GRDF DU CONTRAT :** R-18-81-01

■ **AFFAIRE :** RE6-1700494

**CONTRAT DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL
POUR L'INJECTION DE BIOMETHANE**

CONDITIONS PARTICULIERES

Entre

GRDF, société anonyme au capital de 1.800.745.000 euros, dont le siège social est 6 rue Condorcet 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 786 511, représentée par Monsieur Jean-Pierre COUTURE en sa qualité de Directeur Réseaux GRDF Sud-Ouest, dûment habilité à cet effet,

ci-après dénommée « *le Distributeur* »
d'une part,

et

La société Communauté d'agglomération de l'Albigeois, dont le siège social est Hotel de Ville 81009 ALBI CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Albi sous le numéro 248 100 737, représentée par Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, en sa qualité de Président, dûment habilitée à cet effet,

ci-après dénommée le «Producteur »
d'autre part,

étant préalablement exposé que :

- le Distributeur dispose d'un Réseau de Distribution de gaz naturel ; et
- le Producteur souhaite injecter du biométhane dans ce réseau ;
- le site d'injection de biométhane de la Station d'épuration Albi-Madeleine sera situé :

Chemin de Pratgraussals
81000 ALBI

il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (198 886 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

En application des dispositions du code de l'énergie, du contrat de service public conclu entre l'Etat et GRDF, et de l'ATRD5, GRDF s'est également engagé à favoriser l'insertion des énergies renouvelables sur le réseau public de distribution et à raccorder au réseau public de distribution de gaz naturel les installations de production de biogaz.

De son côté, le Producteur souhaite raccorder au réseau public de distribution de gaz naturel exploité par GRDF une Installation de Production de Biométhane située :

adresse

adresse

[Lorsque le Producteur n'est pas le propriétaire du terrain : Le Producteur est dûment autorisé par le propriétaire du site à installer et raccorder une Installation de Production de Biométhane]

Les Parties sont donc convenues ce qui suit :

Constitution du contrat

Les présentes Conditions Particulières (ci-après les « Conditions Particulières ») forment, avec les Conditions Générales (version en vigueur à la date de signature des présentes), dont le Producteur reconnaît avoir pris connaissance (ci-après les Conditions Générales), le Contrat de Raccordement au réseau de distribution de gaz naturel pour l'injection de biométhane n° R 17-32-01 (ci-après le « Contrat »).

Le Contrat est constitué :

- de Conditions Générales dont le Producteur reçoit ce jour un exemplaire ;
- des présentes Conditions Particulières, et
- de 2 annexes.

Article 1 : Caractéristiques des travaux

Les Ouvrages de raccordement comprennent le raccordement de l'Installation d'Injection au Réseau de Distribution.

Les caractéristiques des Ouvrages de Raccordement sont les suivantes :

Longueur du réseau (m) : 425

Calibre du réseau : MPB Pe 63

Matière du réseau : Polyéthylène

Calibre du branchement : MPB Pe 63

établi sur la base du plan de masse en Annexe 2

Article 2 : Prix

Coût des Ouvrages de Raccordement conformément à l'arrêté 1708059A du 3 décembre 2017 :

32 055 euros HT

Ce prix a été fixé sur la base des informations fournies par le Producteur et des caractéristiques d'implantation définies en annexe 2. Conformément à l'article 2 des Conditions Générales, en cas de modification de ces informations / caractéristiques d'implantation après la signature du Contrat, GRDF procèdera à une réévaluation du prix des Ouvrages de Raccordement. Il sera alors fait application de l'article 8.2 des Conditions Générales.

Article 3 : Modalités de paiement

Le Producteur procèdera au règlement du Prix par virement (cf IBAN figurant en annexe 3) dans les conditions suivantes :

- 1er acompte de 30 % à la signature du présent Contrat
- le solde, soit 70 %, à la réception des travaux.

Article 4 : Délai d'exécution

Sous réserve du respect des caractéristiques d'implantation définies en annexe 2, GRDF s'engage à réaliser les Ouvrages de Raccordement dans un délai de 45 semaines maximum à compter de la date la plus tardive suivante :

- de la date de réception du Contrat signé;
- du paiement du 1^{er} acompte,
- de la réception par GRDF de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des Ouvrages de Raccordement (et notamment de construire, des autorisations de passage et d'implantation), qu'il s'agisse des autorisations demandées par GRDF ou par le Producteur
- de la signature des conventions de servitude telles que définies à l'article 2 des Conditions Générales,

Le respect de ce délai sera soumis à la réalisation des travaux de génie civil à charge du Producteur dans les conditions prévues à l'annexe 1.

Un planning prévisionnel de la Réalisation des Ouvrages de Raccordement est joint en annexe 1.

Article 5 : Liste des annexes

Annexe 1 : Planning prévisionnel

Annexe 2 : Plan de masse du projet

Annexe 3 : IBAN GRDF

Article 6 : Intégralité du Contrat

Les présentes Conditions Particulières du Contrat, les annexes listées à l'article 5 des présentes Conditions Particulières et les Conditions Générales du Contrat forment de manière indissociable le Contrat.

Signatures

Fait à Albi en deux exemplaires originaux, le

Pour GRDF

Pour le Producteur

SIGNATURE

SIGNATURE

Annexe 1 : Planning prévisionnel de la Réalisation des ouvrages de raccordement et des interventions de GRDF

Numéro de l'affaire : RE6-1700494

ETAPES	Planning	OBSERVATIONS
<u>SIGNATURE DU CONTRAT ET PAIEMENT DU 1^{ER} ACOMPTE</u>		
<u>ETUDE DE REALISATION</u> ■ Prise en charge technique ■ Demande des autorisations administratives ■ Etudes d'exécution ■ Programmation des travaux	1 semaine	
COMMANDE DE L'INSTALLATION D'INJECTION	30 semaines	
OBTENTION DES ACCORDS ET AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES	4 semaines	Etape indispensable pour engager les travaux Etape réalisée en parallèle de la commande du poste d'injection
<u>REALISATION DES TRAVAUX EN AVAL DU POINT PHYSIQUE D'INJECTION</u> ■ Travaux sur Réseau de Distribution ■ Essais	24 semaines	Etape réalisée en parallèle de la commande du poste d'injection
GENIE CIVIL DES INSTALLATIONS D'INJECTION [CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE GRDF]		A charge du Producteur Etape indispensable pour engager les travaux de branchement
<u>TRAVAUX BRANCHEMENT DU POSTE D'INJECTION</u> ■ Mise en place de l'Installation d'Injection ■ Travaux de branchement du Poste d'Injection - Mise en gaz des Ouvrages de raccordement	15 semaines	Il est précisé que ces travaux ne peuvent débuter qu'une fois que les travaux de génie civil à la charge du Producteur seront réalisés.

This aerial photograph shows the Biogas Purification Skid (Skid d'épuration du Biogaz) and its surrounding infrastructure. The skid is a large, rectangular structure with a white top and a brown base. It is situated next to a road (Voirie) and a concrete slab (Dalle béton). The skid is connected to a network of pipes and valves. Labels indicate various access points and infrastructure:

- GRDF**: Gas Réseau Distribution France, the main gas supplier.
- Accès cuves charbon actif**: Access to the activated carbon tanks.
- Accès skid**: Access to the skid.
- Accès depuis STEP**: Access from the Sewage Treatment Plant (STEP).
- Dalle béton**: Concrete slab.
- Skid d'épuration du Biogaz**: Biogas Purification Skid.
- Voirie**: Road.

Annexe 3 : RIB



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé d'identité bancaire

STE GRDF - REGION SUD OUEST
DELEGATION FINANCES

6 RUE CONDORCET

75009 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00109	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00112020322		Clé 65
Domiciliation : BRED PARIS CHAMPERRET  0820336109		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 0900 1120 2032 265		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.